

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 91201 du 3 décembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «secrétariat»**

NOR : INTJ1325285S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 14 novembre 2013,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «secrétariat» – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Valle, Gérard	Nigend : 121 024
Jacquelin, Mylène	Nigend : 70 853
Moreau, Francis	Nigend : 137 894
Dalibot, Stéphane	Nigend : 139 830
Rousseau, James	Nigend : 122 891

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Testelin, Laurent	Nigend : 150 690
BouSSION, Cédric	Nigend : 165 977
Baracca, Philippe	Nigend : 190 344
Lancesseur, Laurent	Nigend : 189 135
Salfrand, Éric	Nigend : 114 389
Chaumette, Arnaud	Nigend : 133 591
Mackaïe, Caroline	Nigend : 180 726

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Rubin, Nicolas	Nigend : 164 995
Desèvre, Cyril	Nigend : 190 933
Djebari, Laurent	Nigend : 160 530
Descourvieres, Philomène	Nigend : 171 975
Coudray, Axel	Nigend : 199 706
Cayron, Stéphane	Nigend : 190 862
Scandella, Florence	Nigend : 190 307
Ramos, Patricia	Nigend : 147 638
Pouchette, Fabien	Nigend : 201 564

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Veillon, Eric Nigend : 189 190

Pansin, Mathieu Nigend : 171 202

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

P. MAZY